Accueil > Outils de documentation, d'information > Les textes officiels > Le Bulletin officiel > 2010 > spécial n°5 du 17 iuin 2010

Bulletin officiel spécial n°5 du 17 juin 2010

Programmes d'enseignement d'histoire et de langue et littérature italiennes dans les sections Esabac

NOR: MENE1004213A

arrêté du 2-6-2010 - J.O. du 4-6-2010

MEN - DGESCO A1-4

Vu protocole du 17-7-2007 entre le ministre de l'Instruction publique de la République italienne et le ministre de l'Éducation nationale de la République française ; accord du 24-2-2009 entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République italienne ; code de l'Éducation, notamment articles D. 333-11-1, D. 421-143-2, D. 421-143-4 ; arrêté du 2-6-2010 ; avis du CSE du 31-3-2010

Article 1 - Le programme d'enseignement d'histoire dans les sections Esabac est fixé conformément à l'annexe 1 du présent arrêté.

Article 2 - Le programme d'enseignement de langue et littérature italiennes dans les sections Esabac est fixé conformément à l'annexe 2 du présent arrêté.

Article 3 - Les dispositions du présent arrêté entrent en application à la rentrée de l'année scolaire 2010-2011.

Article 4 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 2 juin 2010 Pour le ministre de l'Éducation nationale, porte-parole du Gouvernement, et par délégation, Le directeur général de l'enseignement scolaire, Jean-Michel Blanquer

Annexe 1

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT D'HISTOIRE POUR LES SECTIONS ESABAC

Le programme commun d'histoire du dispositif conduisant à la double délivrance du baccalauréat et de l' Esame di stato a pour ambition de construire une

culture historique commune à nos deux pays, de fournir aux élèves les clés de compréhension du monde contemporain et de les préparer à exercer leur responsabilité de citoyens.

Ce programme sera mis en œuvre au cours des trois années précédant et incluant celle de l'examen final. Chaque pays en répartira les contenus en fonction des spécificités d'organisation des enseignements qui lui sont propres.

L'examen et l'évaluation d'histoire pour la double délivrance ne portent que sur les contenus des programmes d'histoire enseignés en classe terminale. Ce programme s'organise autour de l'histoire de l'Italie et de celle de la France, dans leurs relations réciproques et replacées dans l'histoire plus vaste de la civilisation européenne et mondiale.

Finalités

Les finalités majeures de l'enseignement de l'histoire dans les sections Esabac sont de trois ordres :

- culturelles: l'enseignement de l'histoire assure la transmission de références culturelles. Il concourt de ce fait à la formation d'une identité riche, multiple et ouverte à l'altérité. Il permet aux élèves de mieux se situer dans le temps, dans l'espace et dans un système de valeurs qui est aux fondements de la société démocratique, ainsi que de prendre conscience de la diversité et de la richesse des civilisations d'hier et d'aujourd'hui;
- intellectuelles : l'enseignement de l'histoire stimule la curiosité des élèves et leur fournit des outils intellectuels fondamentaux d'analyse et de compréhension des traces et des modalités de l'action humaine. Il leur apprend à construire des raisonnements et à les exprimer à l'écrit et à l'oral ; il participe ainsi pleinement à la maîtrise de la langue italienne (ou française) et à celle des autres formes de langages ;
- civiques : l'enseignement de l'histoire donne aux élèves les moyens d'un épanouissement individuel et d'une intégration dans la société. Il les prépare à exercer leur raisonnement critique et leur capacité de jugement. Il permet de comprendre ce que sont les modalités de l'action des hommes dans l'histoire et dans le temps présent. Il montre que les progrès civilisationnels sont le plus souvent le résultat de conquêtes, d'engagements et de débats, susceptibles d'être remis en cause et qui demandent une vigilance dans une démocratie.

Ces finalités impliquent que l'enseignement de l'histoire permette aux élèves de :

- . comprendre les phénomènes historiques en dégageant leurs origines, le rôle des principaux acteurs et des différents facteurs et en les replaçant dans leur contexte ;
- . comprendre la démarche historique visant à s'assurer des faits, à rechercher, sélectionner et utiliser des sources ;
- . saisir les points de vue et les référents idéologiques implicites du processus d'élaboration du discours historique ;
- . poser un questionnement, dégager les problématiques fondamentales et établir les relations entre phénomènes et événements historiques replacées dans leur contexte ;
- . saisir les relations entre les faits, les événements, les mouvements idéologiques dans leur dimension diachronique et synchronique ;
- . percevoir et comprendre les racines historiques du temps présent ;
- . interpréter avec esprit critique le patrimoine des connaissances acquises, y compris par la lecture et l'analyse directe des documents ;
- . pratiquer une citoyenneté active par l'exercice des droits et le respect des devoirs dans une perspective de responsabilité et de solidarité ;
- . exercer la citoyenneté au niveau local, national et mondial fondée sur les valeurs communes inscrites dans la Constitution des deux pays et dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Objectifs de formation

Au terme des trois années de lycée, l'élève devra être capable :

1. d'utiliser les connaissances et compétences acquises au cours de ses études pour se repérer dans la multitude des informations ;

- 2. d'utiliser les notions et le vocabulaire de l'histoire dans la langue italienne pour les élèves français ;
- 3. de replacer les événements dans leur contexte historique (politique, économique, social, culturel, religieux, etc.);
- 4. de maîtriser les outils conceptuels de l'historiographie pour identifier et décrire continuités et mutations ;
- 5. d'exposer à l'écrit comme à l'oral les phénomènes étudiés. À l'écrit tout particulièrement, l'élève devra démontrer sa capacité à structurer sa démonstration autour de quelques axes répondant au questionnement initial ; maîtriser des connaissances privilégiant les approches synthétiques et les notions centrales des programmes ; s'appuyer sur des exemples pertinents ;
- 6. de lire et interpréter des documents historiques; de croiser, hiérarchiser et contextualiser les informations prélevées dans des documents oraux ou écrits de nature diverse (textes, cartes, statistiques, caricatures, œuvres d'art, objets, etc.);
- 7. de faire preuve de sens critique à l'égard des sources et documents ;
- 8. de maîtriser l'expression en langue italienne pour les élèves français.

Indications didactiques

Afin de former les élèves aux méthodes de l'histoire, on privilégie un enseignement qui associe formation méthodologique et apport de connaissances. Dans le respect de sa liberté et de sa responsabilité pédagogiques, le professeur d'histoire adopte les cheminements didactiques de son choix afin d'assurer avec efficacité l'acquisition des connaissances et capacités visées. Il s'appuie sur les exemples et sur des documents librement choisis, en cohérence avec son projet pédagogique.

Les études de cas proposées entre parenthèses ne sont que des suggestions proposées aux professeurs, sans qu'elles aient valeur prescriptive. Elles doivent, chaque fois, être contextualisées.

Programme

Les fondements du monde contemporain et de l'histoire européenne

Classe de seconde : le programme conduit jusqu'au milieu du XIXème siècle (1850)

Classe de première : le programme porte sur la période 1850-1945

Classe terminale : le programme porte sur la période postérieure à 1945

I. Des grands héritages à la modernité

Thème 1 (*):

Au choix:

L'invention de la citoyenneté à Athènes au Vème siècle avant J.-C.

- La loi, les droits et les devoirs dans la cité
- Citoyens et pratiques de la citoyenneté

La citoyenneté dans l'Empire romain aux ler et llème siècles

- Le processus de romanisation
- Les principaux aspects de la vie civique dans une ville de l'empire (hors péninsule italienne)
- (*) Ce thème est facultatif. Il ne sera traité que s'il n'a pas été étudié auparavant dans la scolarité.

Thème 2:

La Méditerranée aux XIIème et XIIIème siècles : un carrefour de civilisations

- Les fondements religieux (judaïsme, catholicisme, orthodoxie, islam)

Au choix:

- . Les échanges et les flux commerciaux
- . Les influences culturelles
- . Les confrontations politiques et militaires : une étude de cas au choix (la Reconquista ou une croisade ou la contre-croisade de Saladin)

Thème 3:

Humanisme, Renaissance et nouveaux horizons : une modification de la vision de l'homme et du monde

- Au choix:
- . L'homme de la Renaissance : une étude de cas au choix (à partir d'une œuvre d'un artiste ou d'un écrivain)
- . L'art de la Renaissance : une étude de cas au choix (la Toscane ou le Val-de-Loire)
- Un nouveau monde : une étude de cas (les voyages de Christophe Colomb)
- Fracture et renouveau dans la chrétienté : la Réforme

Thème 4:

Un nouvel univers politique né de la Révolution française

- La France en révolution; dates, images et symboles de 1789 à 1804. Étude de trois événements mis en perspective au choix (20 juin 1789, 14 juillet 1789, 4 août 1789, 10 août 1792, 20 septembre 1792, 21 janvier 1793, 27 juillet 1794 (9 Thermidor an II), 9-10 novembre 1799 [18-19 Brumaire an VIII], 2 décembre 1804)
- Les effets de la Révolution française en Italie (une étude de cas : la révolution de Naples 1799)
- Trois expériences politiques : monarchie constitutionnelle, république démocratique, empire
- La modernisation politique et sociale et ses limites, son impact en Europe: une étude de cas au choix (la conscription, ou le système décimal ou le Code civil ou l'université impériale ou le Concordat)

II. Le monde contemporain

Thème 1:

L'apprentissage de la politique : révolutions libérales, nationales et sociales en Europe au XIXème siècle

- La France de 1848 et de la Deuxième République : politisation et affrontements sociaux
- Acteurs et penseurs de la Révolution de 1848 : une étude de cas au choix (un écrivain dans l'action : Lamartine, Mazzini, etc. ; ou un philosophe journaliste : Karl Marx ; ou un parlementaire réformateur : Victor Schoelcher)
- L'Europe du « printemps des peuples », les éveils nationaux entre espoirs et désillusions : une étude de cas : la révolution de 1848-49 en Italie
- Les unités nationales et les nationalismes en Europe dans la deuxième moitié du XIXème siècle :
- . la formation du royaume d'Italie de 1861 à 1870 ; questions politiques et institutionnelles ; à partir de deux cartes de l'Europe, l'une du milieu du XIXème siècle et l'autre de 1914, on analysera la création de nouveaux États-nations et les conflits qui résultent d'aspirations nationales non satisfaites et de l'exaspération du sentiment national

Thème 2:

La France et l'Italie du milieu du XIXème siècle à la Première Guerre mondiale

- France : de la Deuxième République (1848) à 1879 ; de la recherche d'un régime politique à l'enracinement de la République (1879-1914)
- Italie: 1870-1914: l'expérience libérale, la question sociale

Thème 3:

L'âge industriel et sa civilisation du XIXème siècle à 1939

- Les transformations économiques, sociales, idéologiques et culturelles de l'âge industriel en Europe, du XIXème siècle à 1939. Le processus d'industrialisation et les transformations sociales sont étudiés sur la longue durée. On étudie les principaux courants idéologiques nés de la révolution industrielle. On présente les grands mouvements philosophiques, intellectuels et artistiques de la période
- L'Europe et le monde dominé : les colonisations

Thème 4:

Le premier XXème siècle : guerres, démocraties, totalitarismes (jusqu'en 1945)

- La Première Guerre mondiale et ses conséquences (étude de cas : neutralistes et interventionnistes en Italie, en particulier par l'examen des journaux de l'époque)
- Les années 1930 : les démocraties et les crises (étude de cas : la crise multiforme de la France des années 1930)
- Les totalitarismes : fascisme, nazisme et stalinisme (étude de cas : les spécificités de l'avènement du fascisme en Italie). On analyse tout particulièrement le fascisme italien puis on dégage les caractères spécifiques des deux autres régimes
- La Seconde Guerre mondiale : les grandes phases, la politique nazie d'extermination (étude de cas : la Shoah en Italie ou en France à partir de l'étude des lois raciales et de leur mise en œuvre)
- La France et l'Italie pendant la guerre (étude de cas : étude comparée de l'occupation nazie de la France et de l'Italie)

Thème 5:

Le monde de 1945 à nos jours

- De la société industrielle à la société de communication
- Les relations internationales depuis 1945 : la confrontation Est-Ouest jusqu'en 1991
- La recherche d'un nouvel ordre mondial depuis les années 1970
- L'Europe de 1946 à nos jours
- Le tiers monde : décolonisation, contestation de l'ordre mondial, diversification

Thème 6:

L'Italie de 1945 à nos jours

- Institutions (le nouveau régime républicain) et les grandes phases de la vie politique
- Économie (La reconstruction ; le « miracle économique » ; les grandes mutations de la crise des années 1970 à nos jours)
- Société et culture (mouvements idéologiques ; évolution de la population, des modes de vie, des pratiques culturelles et des croyances)

Thème 7:

La France de 1945 à nos jours

- Institutions de la Vème République et les grandes phases de la vie politique
- Économie (la reconstruction et les « trente glorieuses », de la Deuxième Guerre mondiale aux années 1970 ; les grandes mutations, de la crise économique des années 1970 jusqu'à nos jours)
- Société et culture (mouvements idéologiques ; évolution de la population, des modes de vie, des pratiques culturelles et des croyances)

PROGRAMME DE GÉOGRAPHIE

Le programme d'enseignement de géographie est le programme national d'enseignement en vigueur.

Lorsqu'il sera possible de les enseigner, l'étude de quelques questions optionnelles portant sur la géographie de l'Europe et des deux pays, Italie et France, à différentes échelles et selon différentes approches est recommandée.

Annexe 2

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT DE LANGUE ET LITTÉRATURE ITALIENNES POUR LES SECTIONS ESABAC

Le parcours de formation intégrée préparant à la double délivrance de l' *Esame di stato* et du baccalauréat se situe dans la continuité de la formation générale reçue, dans l'optique d'un enrichissement mutuel à dimension européenne.

Les sections Esabac entendent développer une compétence de communication reposant sur les savoirs et les savoir-faire langagiers et favoriser l'ouverture à la culture de l'autre par l'approfondissement de la découverte de la civilisation du pays partenaire, dans ses manifestations littéraires et artistiques, notamment. La dimension interculturelle ainsi construite contribue à valoriser les racines communes tout en en appréciant la diversité.

Pour permettre l'acquisition de cette compétence complexe, le parcours de formation intégrée établit des relations entre les cultures française et italienne en s'appuyant notamment sur l'étude d'œuvres littéraires mises en résonance dont certains des textes fondateurs, patrimoine « essentiel » pour construire un lecteur expert, connaissant les bases communes des cultures européennes. Dans ce dessein, les éléments relatifs au programme de langue et littérature françaises pour la partie italienne sont présentés, pour information, entre crochets.

Les contenus comprennent deux volets, un volet linguistique et un volet littéraire strictement corrélés.

A - Volet linguistique

Finalités

L'étude de la langue italienne, dans la perspective de l'obtention du double diplôme, vise à former des citoyens capables de communiquer en utilisateurs indépendants dans cette langue et de comprendre l'univers culturel construit au fil des siècles.

Objectifs

En référence au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), à la fin du parcours de formation intégrée, le niveau de compétence linguistique exigible pour les élèves qui prétendent à l'obtention de la double délivrance de l'Esabac est fixé à B2.

Compétences linguistiques B2

L'élève peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Il/elle peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comporte de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Il/elle peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et inconvénients de différentes possibilités.

Compétences interculturelles

L'élève est capable :

- d'établir des relations entre culture de départ et culture du pays partenaire ;
- d'appréhender les diversités culturelles et mettre en œuvre des stratégies pour établir des contacts avec les personnes d'autres cultures ;
- de reconnaître les stéréotypes et éviter des comportements stéréotypés ;
- de s'orienter dans le patrimoine culturel relatif à la DNL et en maîtriser les notions essentielles.

Étant donné les exigences rappelées ci-dessus, il est souhaitable de donner comme objectif à atteindre, à l'entrée en seconde dans le système français et en fin « biennio » en Italie, le niveau B1.

B - Volet littéraire

Finalités

Le parcours de formation intégrée vise à former un lecteur autonome capable de mettre en relation les littératures des deux pays, dans une perspective européenne et internationale. Il développe la connaissance des œuvres littéraires les plus représentatives du pays partenaire, à travers leur lecture critique. L'enseignant construit des parcours d'étude à dimension interculturelle qui mettent en lumière les apports réciproques entre les deux langues et les deux cultures.

Par ailleurs, il travaille d'une facon co-disciplinaire, notamment avec le professeur de français et de la discipline non linguistique retenue.

Objectifs

Au terme du parcours de formation intégrée, l'élève est capable de :

- maîtriser la lecture de différents types de textes ;
- produire différentes formes de textes écrits, en maîtrisant les registres linguistiques ;
- conduire une analyse de texte qui s'appuie sur quatre axes essentiels : rhétorique, poétique, stylistique, herméneutique. Les objectifs du parcours de formation intégrée impliquent de :
- développer de façon équilibrée les compétences d'oral et d'écrit, à travers l'entraînement régulier et systématique aux activités langagières de réception, de production et d'interaction ;
- prévoir une progression et une programmation des apprentissages de manière globale, sur l'ensemble des trois années ;
- diversifier au maximum les activités (débats, compte rendu, utilisation des Tice pour la recherche, la documentation et la production, étude de textes, etc.);
- proposer des itinéraires littéraires construits autour d'un thème commun aux deux littératures, qui relient les époques, mettent en évidence les aspects de continuité, de rupture et de reprise, et fassent émerger l'intertextualité;
- développer l'étude des textes insérés dans leur contexte historique, social, culturel, et dans leur rapport avec la littérature du pays partenaire ;
- mettre en lumière les relations entre les littératures et les autres arts, y compris les nouvelles manifestations artistiques.

C - Mise en œuvre

Volet littéraire

Le programme de littérature se compose de neuf thématiques culturelles pour laquelle la programmation sur les trois années de formation intégrée et le choix des auteurs et des textes sont laissés à la liberté de l'enseignant.

- 1. La littérature médiévale
- 2. Il Rinascimento et la Renaissance
- 3. La Contre-Réforme et le baroque ; le classicisme
- 4. L'illuminismo, la nuova razionalità, le siècle des Lumières
- 5. La naissance d'une nouvelle sensibilité au XVIIIème : préromantisme
- 6. Le romantisme
- 7. Vérisme en Italie, réalisme et naturalisme en France
- 8. La poésie de la modernité : Il decadentismo ; Baudelaire et les poètes maudits
- 9. La recherche des nouvelles formes de l'expression littéraire et les rapports avec les autres manifestations artistiques.

Chaque « itinéraire littéraire » est constitué de 4 à 8 morceaux choisis. Dans les deux dernières années de formation, au moins 2 œuvres doivent être lues dans leur version intégrale.

Pour favoriser la mise en œuvre du parcours de formation intégrée et la mise en résonnance des compétences littéraires et linguistiques, sont indiquées ci-dessous des œuvres du patrimoine littéraire italien et français.

1. La littérature médiévale

La naissance de la lirica italiana, de l'école sicilienne au Dolce Stil Novo

Dante, la Commedia

Petrarca, il Canzoniere

Boccaccio. il Decameron

[Chrétien de Troyes, romans (au choix)]

2. Il Rinascimento et la Renaissance

L'Ariosto, l'Orlando Furioso

La trattatisca storico politica:

Machiavelli, Il Principe

Guicciardini, Storia d'Italia

[Ronsard, Odes et Sonnets]

[Du Bellay, Les Antiquités de Rome]

[Rabelais, Gargantua, Pantagruel]

[Louise Labbé, Sonnets (au choix)]

3. La Contre-Réforme et le baroque ; le classicisme

Il Tasso, La Gerusalemme liberata

Galileo Galilei, Dialogo sopra i due massimi sistemi del mondo

[Corneille, Théâtre (au choix)]

[Racine, Théâtre (au choix)]

[Molière, Théâtre (au choix)]

[La Fontaine, Les Fables]

[Pascal, Les Pensées]

[Madame de Lafayette, La Princesse de Clèves]

4. L'illuminismo, la nuova razionalità, le siècle des Lumières

Cesare Beccaria, Dei delitti e delle pene

Parini, Il Giorno

Goldoni et la réforme du théâtre

[Beaumarchais, Le Mariage de Figaro]

[Les philosophes des Lumières : Montesquieu, Diderot, Voltaire, Rousseau]

5. La naissance d'une nouvelle sensibilité au XVIIIème siècle ; pré-romantisme

Foscolo, Le ultime lettere di Jacopo Ortis

[Rousseau, La Nouvelle Héloïse, Les Rêveries du Promeneur solitaire, Les Confessions]

[Chateaubriand, René, Les Mémoires d'outre-tombe]

6. Le romantisme

Leopardi, I canti, le Operette morali,

Berchet, La lettera seria di Crisostomo

[Lamartine, Poésies au choix]

[Musset, Poésies au choix]

[Victor Hugo, Poésies au choix]

[Stendhal, Le Rouge et le Noir, La Chartreuse de Parme]

7. Réalisme et naturalisme en France ; vérisme en Italie.

Manzoni, I promessi sposi

Giovanni Verga, Il ciclo dei vinti (a scelta), le Novelle

[Zola, Les Rougon-Macquart (au choix)]

[Flaubert, Madame Bovary, Trois Contes]

[Maupassant, Nouvelles (au choix)]

[Balzac, La Comédie humaine (au choix)]

8. La poésie de la modernité: Baudelaire et les poètes maudits; il decadentismo

Pascoli: le opere a scelta

D'annunzio, a scelta

[Baudelaire]

[Verlaine]

[Rimbaud]

9. La recherche des nouvelles formes de l'expression littéraire et les rapports avec les autres manifestations artistiques

I futuristi

Svevo, la coscienza di Zeno

Calvino, au choix

Pavese, au choix

Primo Levi, Se questo è un uomo

Tommasi di Lampedusa

Pirandello: il teatro (a scelta), le novelle

Moravia, Gli indifferenti

Elsa Morante, La storia

Ungaretti, Montale, Quasimodo, Saba (au choix)

Umberto Eco

Alessandro Baricco

Antonio Tabucchi

au choix : autres auteurs contemporains

[Poésie

Apollinaire

Aragon

Éluard

Prévert

Ponge]

[Théâtre lonesco. Beckett

Sartre

Camus

[Roman

Proust

Camus

Perec, Queneau

Marguerite Yourcenar, Mémoires d'Hadrien

Michel Tournier

Le Clézio

ou autres auteurs contemporains au choix]

Volet linguistique

Compétence culturelle

Les contenus culturels abordés dans le cadre du parcours Esabac sont définis par le programme de littérature et d'histoire. On veille à établir une progression thématique cohérente, conjuguant ces contenus culturels spécifiques et les contenus culturels définis pour les trois années d'apprentissage au lycée.

De B1 à B2

Le parcours d'apprentissage menant à la double délivrance conduit l'élève du niveau B1 au niveau B2, c'est-à-dire du niveau de l'utilisateur indépendant intermédiaire à celui de l'utilisateur indépendant avancé. Le passage de B1 à B2 représente un saut qualitatif conséquent, le niveau B2 étant caractérisé par les qualités d'aisance et d'autonomie dont le développement demande la mise en œuvre d'itinéraires d'apprentissage méthodique. La programmation des acquisitions langagières se fait sur l'ensemble des trois années en liaison avec la programmation prévue pour les contenus culturels.

Le niveau B1 avait permis de passer du domaine de l'environnement personnel et concret qui était celui de A2, à des domaines d'utilisation de la langue élargis. Cet élargissement s'amplifie avec le passage à B2, tout particulièrement dans le contexte du parcours Esabac qui implique l'utilisation de l'italien dans le cadre de l'apprentissage de la littérature et d'une DNL.

L'élève va être confronté à l'oral comme à l'écrit à des documents plus longs, plus denses et plus complexes, aux textes littéraires notamment.

L'enrichissement et la complexification des moyens linguistiques engagés au niveau B1 se poursuivent : au niveau B2, l'élève peut communiquer avec aisance, en utilisant des énoncés complexes assez longs, mobilisant une gamme de vocabulaire suffisamment riche pour lui permettre de s'exprimer de façon claire et détaillée sur un large éventail de sujets. L'aisance acquise rend possible une interaction avec des locuteurs natifs sans imposer d'effort particulier.

Prononciation et intonation sont, à ce stade, claires et naturelles. L'élève est en mesure de s'auto-corriger.

Les types de discours déjà abordés aux niveaux précédents - description, narration, explication - vont être approfondis, tandis que l'argumentation, dont on avait seulement posé les bases au niveau B1, sera méthodiquement développée : l'acquisition majeure, pour ce niveau, est en effet la capacité à construire un argumentaire structuré. Le développement de cette capacité va de pair avec l'acquisition des moyens linguistiques correspondants, notamment l'enrichissement des connecteurs et des modes verbaux.

La compétence sociolinguistique, embryonnaire aux niveaux précédents, se développe : l'élève est confronté à une plus grande diversité de registres de langue. Au contact de documents très variés de par leur origine géographique et sociale, il peut se familiariser pour l'italien, en reconnaissance, avec quelques

particularités régionales de la langue.

Les tableaux ci-après présentent ce qu'implique le passage de B1 à B2 pour chacune des activités langagières.

Les activités langagières sont dans la continuité du Palier 2 regroupées en trois pôles : réception (compréhension de l'oral et de l'écrit), production (expression orale en continu et expression écrite) et interaction.

Réception	B1	B2
oral	Comprendre les points essentiels d'une intervention énoncée dans un langage clair et standard	Comprendre des discours assez longs et suivre une argumentation en langue standard, si le sujet est relativement familier
écrit	Comprendre des textes principalement rédigés dans une langue courante sur des sujets concrets ou abstraits, relatifs aux domaines familiers	Lire en autonomie des textes d'actualité dans lesquels les auteurs adoptent un certain point de vue, ainsi que des textes littéraires de différentes époques, du Moyen Âge à l'époque contemporaine incluse
Production	B1	B2
oral	S'exprimer de manière simple sur des sujets variés	S'exprimer de façon claire, cohérente et détaillée : - en soulignant les points importants et les détails pertinents - en exprimant son opinion - en argumentant
écrit	Rédiger un texte articulé et cohérent sur des sujets concrets ou abstraits relatifs aux domaines familiers	Rédiger des textes clairs, structurés et détaillés pour : - transmettre des informations - exposer son opinion - exposer une argumentation
Interaction	B1	B2
oral	Faire face à des situations variées avec une relative aisance	Communiquer avec aisance sur la plupart des sujets d'intérêt général, avec des locuteurs natifs

L'autonomie langagière développée au niveau B2 permet de donner également une certaine place à des activités de médiation bien choisies : résumé ou compte rendu d'informations repérées dans des documents français, synthèse d'un corpus de documents italiens et français, etc.

Le développement des activités langagières

On continue, comme pour le parcours menant à B1, à donner toute sa place à l'oral, en réservant une place de choix à l'entraînement à la prise de parole en continu, utile également pour préparer à l'expression écrite, qui, au niveau B2, prend une place très importante.

Réception

La réception reste un domaine essentiel : il s'agit à ce stade d'entraîner l'élève à aller plus loin dans l'accès à l'implicite en l'amenant notamment à repérer la tonalité et le point de vue du discours ainsi que les références culturelles sous-jacentes (éléments de culture partagée, intertextualité, références historiques, politiques, philosophiques, etc.).

- Compréhension de l'oral

Les documents proposés, authentiques et variés, notamment de nature audiovisuelle, sont plus longs (d'une durée de 2 minutes en classe de seconde à 3

minutes en fin d'apprentissage). Ils présentent un contenu plus dense et plus complexe, formulé dans une langue généralement standard mais pouvant présenter des particularités régionales (accent, lexique, particularités syntaxiques).

- Compréhension de l'écrit

Comme à l'oral, l'élève est confronté à des documents authentiques, d'une plus grande richesse lexicale et d'une complexité syntaxique accrue. Il est entraîné à lire et comprendre des textes appartenant à des domaines variés, et à l'écriture spécifique (presse, littérature, critique, histoire, essais, etc.) ainsi qu'à discerner les différents registres de langue. Il est également entraîné à développer les stratégies nécessaires pour aborder l'étude de textes littéraires du passé. À cette occasion, il est conduit à découvrir quelques particularités de la langue ancienne.

Production

Au niveau B2, l'élève est capable de faire un récit et une description organisés et détaillés, de présenter un exposé construit, d'exprimer une opinion motivée et nuancée et de produire une argumentation structurée.

On soulignera également à l'oral le rôle et la place de la paraphrase et de la reformulation dans le cadre de l'étude de textes anciens ou complexes. À l'écrit, l'élève est progressivement amené à communiquer avec le plus d'aisance possible en utilisant des registres de langue différents ; il est entraîné en situation à rédiger un texte à partir de notes, à faire des comptes rendus et des synthèses.

Interaction

L'élève est progressivement amené à communiquer avec aisance sur la plupart des sujets d'intérêt général. En fin de cursus, il est en mesure d'engager une conversation et de la conclure. Il est entraîné à mener un débat et à y participer. Il apprend à anticiper les remarques de son interlocuteur, à objecter ou réfuter une objection, à faire une concession, à nuancer ou enrichir ses propos.

Tableaux détaillés

Mode d'emploi des tableaux

Afin de souligner l'importance prise à ce niveau d'apprentissage par la compétence discursive, l'entrée dans les tableaux se fait par une rubrique concernant les typologies de textes ou de messages que l'élève devra comprendre ou produire. Les capacités indiquées en deuxième colonne sont illustrées d'exemples de supports ou de productions. Les éléments figurant dans la colonne des stratégies peuvent se référer à l'ensemble des types de textes. Les éléments spécifiques de B2 sont indiqués en gras.

Outils linguistiques

L'étude de la langue, indispensable en elle-même, se met au service de la pratique constante de l'écoute, de la lecture et de l'expression écrite et orale. L'élève mobilise ses connaissances dans des activités d'écoute, d'expression orale, de lecture et d'écriture.

Le lexique

Pendant les années du parcours de formation intégrée, les élèves développent la compétence lexicale en acquérant progressivement la maîtrise d'un répertoire de mots étendu. C'est en effet ce vocabulaire étendu et progressivement enrichi qui favorise l'accès aux textes et aux œuvres, ainsi qu'à la communication avec autrui.

La maîtrise de la langue, c'est-à-dire la capacité à exprimer sa pensée, ses sentiments et à comprendre autrui, à l'oral comme à l'écrit, suppose une connaissance précise du sens des termes utilisés, de leur valeur propre en fonction des contextes et du niveau de langue auquel ils appartiennent. Les élèves apprennent progressivement à être attentifs à la justesse et à la pertinence du vocabulaire qu'ils emploient, aux expressions idiomatiques et familières, ou encore à la polysémie des mots et à leur connotation.

Outre les éléments relevant des principaux domaines lexicaux généraux, les élèves s'approprient le vocabulaire appartenant aux champs lexicaux correspondant aux contenus culturels mis au programme ainsi que les éléments du vocabulaire de spécialité littéraire et historique nécessaire. Le professeur s'attache particulièrement à favoriser l'acquisition d'un vocabulaire de l'abstraction, de l'affectivité, et du lexique littéraire (genres, registres, mouvements), en relation avec le maniement des idées et la structuration de la pensée. Il conduit aussi les élèves à repérer et à comprendre, au-delà du sens explicite d'un terme, d'autres effets de sens.

Toutes les activités de l'enseignement de la langue - écoute, expression et interaction orales, lecture, écriture, réflexion sur son fonctionnement - concourent à l'apprentissage de ce lexique.

L'usage des dictionnaires, sous quelque forme que ce soit, en version imprimée ou numérique, est encouragé, tant pour aider à la réalisation des activités menées en classe que pour éveiller la curiosité des élèves et susciter leur goût de l'expression juste. Le dictionnaire constitue un outil de travail : il assure la correction orthographique et permet d'explorer l'univers des mots afin de les utiliser à bon escient.

Au niveau B2, et à la faveur de l'étude des textes littéraires, l'élève consolide la connaissance et le maniement des champs suivants :

- structuration et relations lexicales : familles de mots, homophonie/homonymie ; en français, doublement des consonnes ;
- lexique et texte : champ lexical, champ sémantique.

Toujours à la faveur de l'étude des textes littéraires, il poursuit l'appropriation des :

- structurations et relations lexicales : antonymie/synonymie, dérivation/composition, préfixation/suffixation, familles de mots irrégulières ;
- domaines lexicaux :
- . vocabulaire des sensations, des émotions, des sentiments,
- . des genres littéraires (théâtre, roman, poésie, comédie, tragique, etc.),
- . de l'argumentation, du raisonnement (conséquence, opposition et concession),
- . vocabulaire abstrait (des concepts et notions);
- lexique et discours : notions de vocabulaire appréciatif et dépréciatif, dénotation, connotation, sens propre, sens figuré, figure de style : comparaison, image, métaphore, anaphore, symbole, etc.

À la faveur de l'étude des textes littéraires, l'élève peut aussi être amené à découvrir l'évolution historique du sens d'un mot et son étymologie,

La phonologie et la grammaire

Phonologie

On poursuit le travail engagé sur le rythme et la prosodie. On accorde une attention particulière aux éléments concourant à l'intelligibilité et à la fluidité des messages, l'intonation notamment.

On continue d'entraîner les élèves à la lecture expressive et à la récitation, en insistant sur la nécessaire mise en valeur du texte.

Grammaire

Enseigner la grammaire, c'est conduire les élèves à comprendre les mécanismes de la langue, afin de les amener à réutiliser ces connaissances pour mieux s'exprimer à l'oral et à l'écrit et à mieux comprendre les textes lus.

Le programme grammatical s'appuie sur les acquis de B1. Les apprentissages déjà engagés sont consolidés (articles, temps de l'indicatif, etc.), certains points sont enrichis et approfondis afin de donner à l'élève les moyens langagiers nécessaires pour comprendre et produire un discours dont la complexité s'accroît. L'accent mis sur l'expression d'un point de vue et le développement de l'argumentation motivent l'acquisition des nouveaux éléments (connecteurs logiques, utilisation des subordonnées, etc.).

Les faits de langue retenus le sont d'une part en fonction des besoins de la communication - la grammaire est un outil au service de la langue -, d'autre part en fonction de la nécessité de proposer à l'élève un parcours cohérent qui l'amène progressivement à découvrir l'essentiel du système de la langue et de son

mode de fonctionnement. Il va de soi que le professeur construira cette progression en fonction des acquis et des besoins des élèves. La compétence grammaticale concerne deux niveaux : la phrase et le texte, dans une dimension discursive qui participe à la construction du sens. Elle se développe grâce à la lecture de textes, aux travaux d'écriture et aux différentes formes de communication orale.

La syntaxe et l'analyse de la phrase

Les élèves s'approprient progressivement la structuration de la phrase complexe ; en particulier, ils sont attentifs aux moyens servant à exprimer les relations temporelles et relations logiques (cause, conséquence, concession, finalité, comparaison, supposition).

Le texte et les enjeux énonciatifs

Les élèves deviennent attentifs à l'organisation du texte et à ce qui en assure la cohésion, notamment les termes de reprise (anaphores), les progressions (thèmes et propos) et les connexions (enchaînement des phrases dans un même texte).

Ils apprennent aussi à prendre en compte la dimension discursive d'un texte ainsi que la notion d'énonciation.

Orthographe

Savoir orthographier correctement un texte constitue une compétence importante. Le professeur veille donc à l'acquisition d'une bonne maîtrise de l'orthographe par ses élèves. Il s'assure notamment de leur capacité à orthographier correctement leur propre texte, en le ponctuant avec pertinence. Au niveau B2, on attend en effet que les écrits produits présentent peu d'erreurs. Le professeur conduit l'élève à revenir sur ses erreurs, à les identifier, à les analyser et à les corriger.

Le recours aux Tice est favorisé : on peut rechercher utilement la maîtrise d'un logiciel de correction orthographique adapté, sans que l'élève y voie un outil qui le dispenserait de la réflexion. Le traitement de texte permet le travail du brouillon, la maîtrise de la mise en page et de l'organisation en paragraphes. L'élève apprend aussi à consulter et à utiliser régulièrement et méthodiquement le dictionnaire, le manuel de grammaire, un guide de conjugaison.

Programme grammatical

L'ensemble des acquis correspondant au niveau B1 est consolidé.

Le groupe nominal

On consolide la connaissance et le maniement :

- des articles
- des divers déterminants (démonstratifs, possessifs indéfinis et numéraux) ; la catégorie des indéfinis s'enrichit de diversi, vari, parecchi, qualunque
- des degrés de l'adjectif (degrés d'intensité, comparatif et superlatif absolu et relatif)

[En français, de la formation du féminin des noms et adjectifs à partir d'un mot masculin]

On poursuit l'appropriation des pluriels particuliers courants :

- les pluriels en -a notamment ainsi que des pluriels des mots en -co et -go, -cia et -gia
- [En français : pluriels en -aux, -eux, -oux, mots composés, noms propres, adjectifs qualificatifs de couleur]

des suffixes (augmentatifs, péjoratifs, diminutifs) ainsi que la découverte du principe de formation de séries de mots courants tels que certains noms, adjectifs ou verbes dérivés.

Le groupe verbal

On consolide la connaissance et le maniement des pronoms et adverbes.

L'élève consolide l'appropriation :

- des pronoms personnels compléments qui constituent un obstacle avéré pour les élèves. On poursuit l'apprentissage des pronoms personnels groupés dont les élèves avaient au niveau précédent appris à utiliser les plus fréquents. On conforte l'appropriation des pronoms si, ci, ne
- des pronoms démonstratifs, possessifs, interrogatifs, du pronom relatif, simple et composé, en fonction de sujet, complément d'objet ou de nom.

L'élève s'approprie l'emploi des pronoms indéfinis :

- uno, qualcuno, nessuno, ognuno, ciascuno, alcuni, niente, nulla

[En français: aucun, personne, tout, chacun, on, quelqu'un, rien, certain, l'autre, le même, tel, etc.]

L'adverbe : on élargit la connaissance des adverbes servant notamment à modaliser.

On poursuit l'appropriation des formes en -mente.

[En français, notamment des diverses formations et graphies de l'adverbe en -ment]

Le verbe

Au niveau B1 l'élève est en mesure d'employer les verbes courants aux modes indicatif, impératif, gérondif et les formes les plus courantes du conditionnel et du subjonctif présent.

[En français, il maîtrise les particularités orthographiques des verbes du 1er groupe (en -cer, -eler, -eter, -yer, etc.) et des verbes du 3ème groupe en -dre et -tre ainsi que des verbes irréguliers fréquemment utilisés : aller, asseoir, dire, faire, savoir, vouloir, pouvoir, devoir, valoir, paraître]

Au niveau B2, l'élève s'approprie systématiquement le conditionnel, le subjonctif présent et le subjonctif imparfait.

[En français, le subjonctif imparfait n'est pas étudié]

La morphosyntaxe et la syntaxe

La phrase simple

On consolide et on poursuit l'appropriation :

- des accords dans le groupe nominal (adjectif, déterminant, nom), selon le genre et le nombre,
- des accords dans le groupe verbal, notamment dans l'emploi des expressions ci vuole/ci vogliono, occorre/occorrono, ainsi que la modalité : non occorre
- + verbe
- des accords du participe passé avec essere et avere

[En français, être et avoir]

- de la forme passive et de l'emploi de la préposition introduisant le complément d'agent ; l'élève apprend à utiliser le semi-auxiliaire venire
- des tournures impersonnelles telles que : è + adjectif + verbe

[En français, il faut, il est bon, utile, avantageux, facile de + infinitif]

- de la forme progressive stare + gérondif

[En français, être en train de + infinitif]

La phrase complexe : coordination, juxtaposition et subordination

La complexification du discours engagée au niveau B1 s'accentue : le recours à la subordination augmente et la gamme des connecteurs s'élargit.

Les prépositions

L'élève est désormais en mesure d'employer à propos des prépositions courantes introduisant des groupes nominaux compléments circonstanciels de lieu, de temps, de cause, de manière. Il va s'approprier celles permettant d'exprimer le but, la conséquence, la comparaison. L'élève emploie de façon pertinente : notamment les prépositions di, da, in, per, con, [en français, les diverses prépositions, en particulier de et à, introduisant un complément de verbe, de nom, d'adjectif, ou un complément circonstanciel]

La coordination et la juxtaposition

L'élève acquiert la maîtrise des éléments permettant de juxtaposer ou de coordonner des propositions dans une phrase complexe ; la connaissance des connecteurs qu'il connaît et sait utiliser s'élargit : connecteurs non seulement spatiaux et temporels, mais aussi logiques permettant notamment d'articuler une argumentation.

La subordination

L'élève consolide la connaissance et le maniement :

- des subordonnées relatives avec quale (nel, del, dal, etc.), et cui (in, di, da, etc.),

[En français, avec le pronom relatif, simple et composé, en fonction de sujet, complément d'objet, complément de nom ou complément circonstanciel ; l'élève sait employer le gallicisme *c'est* (accord et temps)]

- des subordonnées conjonctives

Au niveau B1, les élèves ont appris à utiliser :

. les subordonnées causales introduites par perché et siccome

[En français, par parce que ou puisque]

. les subordonnées de temps introduites par dopo che, mentre

[En français, par quand, lorsque, au moment où, après que + indicatif]

[En français, les subordonnées consécutives introduites par *de sorte que*, *si bien que* suivies de l'indicatif ou construites sur la corrélation *si*, *tellement* (+ adjectif ou adverbe) *que*]

- . les subordonnées adversatives introduites par mentre
- . les subordonnées concessives introduites par anche se

[En français, par bien que, quoique + subjonctif]

. les subordonnées hypothétiques au présent, imparfait, futur de l'indicatif introduites par se : se piove, resto a casa, se pioveva non uscivo, se pioverà andrò al cinema

[En français, au présent de l'indicatif (dans la subordonnée et la principale pour exprimer l'éventuel)]

[En français, les subordonnées introduites en français par que, compléments de verbes de déclaration, de connaissance ou de pensée, à l'indicatif et à la forme affirmative : dire, penser, croire, savoir que... ou de groupes nominaux : la pensée que, la conviction que, la preuve que]

Au niveau B2

L'élève amplifie la connaissance et le maniement des connecteurs utilisés pour introduire l'ensemble des subordonnées, notamment :

- les concessives avec benché, nonostante, [en français, même si, alors que]
- les causales introduites par poiché, dato che [en français par dans la mesure où, du fait que]
- les finales introduites par perché, affinché, [en français par de peur que]
- les interrogatives indirectes

L'élève s'approprie l'emploi du subjonctif :

- dans les propositions subordonnées circonstancielles de concession, condition, but, temps (expression de l'antériorité)
- dans les propositions subordonnées compléments de verbes d'opinion, de volonté, de souhait, d'espoir, de crainte, etc.

[En français, de verbes de volonté, de désir, de refus, de crainte (vouloir, ordonner, désirer, souhaiter, interdire, craindre, etc.) ou d'un verbe de déclaration, de connaissance ou de pensée à la forme négative ou interrogative (je ne crois pas, je ne dis pas que)]

- dans la proposition subordonnée hypothétique dépendant d'un conditionnel, en italien seulement

[En français - dans la proposition principale avec valeur d'ordre (qu'il vienne !)]

L'élève s'approprie l'emploi du conditionnel dans le système hypothétique.

L'élève apprend à utiliser le discours indirect.

L'élève commence l'appropriation :

- du futur dans le passé,
- de la concordance des temps.

L'énonciation

Au niveau B1, l'élève a été entraîné à percevoir et identifier la situation d'énonciation (qui parle ou écrit à qui).

Au niveau B2, il va s'approprier certains moyens nécessaires pour adapter et moduler son discours en fonction de la situation et de l'interlocuteur :

- les différents modes d'adresse : l'emploi de tu et de Lei ; l'élève découvre la sphère d'emploi du Voi de politesse ;

[En français : l'emploi de *tu* et de *vous* selon la situation d'énonciation ; l'élève découvre la sphère d'emploi du *tu* et du *vous* (familiarité, politesse, mépris, etc.)]

- les emplois de on : l'élève se familiarise avec ses différents équivalents (si, 1ère et 3ème personnes du pluriel, 2ème personne du singulier, uno) et apprend à utiliser correctement les plus courants ;

[En français, avec les différents emplois de on selon le contexte d'énonciation, notamment en concurrence avec nous]

- les niveaux de langue.











